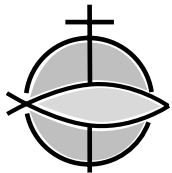


# Documents EPISCOPAT

BULLETIN DU SÉCRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

## LES MOUVEMENTS APOSTOLIQUES DANS L'ÉGLISE



Bulletin publié  
sous la responsabilité  
du Secrétariat général  
de la Conférence  
des évêques de France

Directeur de publication :  
Mgr Stanislas LALANNE,  
secrétaire général  
de la Conférence  
des évêques de France

Tout au long de l'année 2003-2004, **Mgr Joseph DORÉ**, archevêque de Strasbourg, et Mgr Christian Kratz, évêque auxiliaire, ont entrepris une visite pastorale de l'ensemble des mouvements apostoliques qui relèvent du conseil diocésain de l'apostolat des laïcs.

Cette visite pastorale s'est située dans le prolongement du réaménagement pastoral du diocèse de Strasbourg qui a organisé un fonctionnement renouvelé des zones pastorales et la constitution de communauté de paroisses. Les mouvements ne pouvaient pas rester en marge de cette démarche qui vise tout entière à mieux assurer le service et la mission de l'Église diocésaine.

Le texte que voici, de Mgr Joseph Doré, reprend l'intervention qu'il a faite à la journée des mouvements apostoliques du diocèse d'Alsace, journée organisée en conclusion de la visite pastorale préalablement effectuée auprès de chacun des mouvements présents et agissants dans le diocèse.

J'ai ici un double souhait : tirer quelques conclusions opératoires de ce que la visite pastorale, que nous venons de leur consacrer, nous a permis de rejoindre de la vie des divers *mouvements apostoliques* présents dans notre diocèse ; et nous inviter tous à tourner résolument le regard vers l'avenir possible de ces mouvements.

Cette intervention comportera les temps suivants. Tout d'abord, je rappellerai que les mou-

vements apostoliques prennent place – et sont appelés à intervenir mieux encore – au service de l'Église diocésaine et en son sein. Ensuite, je dirai comment et pourquoi ils représentent une réalité ecclésiale spécifique qui mérite d'être mieux reconnue comme telle. Je préciserai enfin, à partir de là, quelques perspectives d'avenir tant pour l'ensemble de l'Église diocésaine que pour la réalité propre des mouvements eux-mêmes.

## I. UNE PLACE IMPORTANTE DANS L'ÉGLISE DIOCÉSAINES

Les mouvements apostoliques sont une part de l'Église. Cela veut dire qu'ils sont à comprendre, et qu'ils ont à se situer eux-mêmes, au sein d'un ensemble plus vaste qui est l'Église : l'Église diocésaine d'Alsace, pour ce qui nous concerne.

Les théologiens nous rappellent que le mystère ecclésial, le peuple que Dieu sauve par son Christ et son Esprit, se réalise toujours en un lieu. Cela veut dire que dès qu'on est dans l'ecclésial, il y a toujours la nécessité de faire le lien avec une réalité qui est de l'ordre d'un diocèse. Dieu rassemble son peuple sur toute la face de la terre en formant un unique Corps du Christ, animé de l'unique Esprit de Dieu ; mais ce Corps se constitue lui-même d'une multitude d'Églises qui sont toujours d'abord, et premièrement, des diocèses.

### LES DIVERSES MODALITÉS DU « FAIRE ÉGLISE »

Cela dit, il ne faut cependant jamais perdre de vue que l'Église diocésaine est elle-même appelée à se constituer, à son tour, d'une diversité de réalités ecclésiales dont on risque toujours d'oublier l'une ou l'autre. Dans cet ensemble de réalités qui ont, chacune à son

titre, leur indispensabilité et qui représentent autant de *modalités* du « faire Église », on peut distinguer au moins quatre types.

Il y a d'abord les *modalités territoriales*. Puisque c'est finalement en un lieu, et donc en un diocèse, que toute Église se réalise, tout diocèse va d'abord s'organiser lui-même en tant que réalité territoriale. C'est ainsi qu'il y a des paroisses, des communautés de paroisses, des doyennés, des zones ; et qu'il y aura, dès lors, une organisation ecclésiale qui sera fondamentalement d'ordre géographique.

Mais il y a aussi des modalités de réalisation du mystère de l'Église, qui ne sont pas de ce type mais sont du genre *associatif*, parce qu'elles relèvent d'une option, c'est-à-dire de décisions personnelles.

Par exemple, depuis la plus haute antiquité chrétienne, existent dans l'Église des congrégations religieuses. Il ne s'agit certes pas là de paroisses, mais ce n'en sont pas moins, et aujourd'hui encore, de vraies « réalités d'Église » ! Eh bien semblablement, depuis l'époque contemporaine, il y a ce qu'on appelle les *mouvements apostoliques* qui ne sont à l'évidence ni des paroisses ni des communautés religieuses...

Et puis il y a, en particulier depuis le Concile, les *mouvements spirituels* : des grou-

pes de prière et des communautés de vie, dites le cas échéant « charismatiques » ; elles constituent elles aussi un mode particulier, mais véritable, du « faire Église ».

Au-delà de tout cela encore cependant, il faut faire état de modalités plus exceptionnelles, plus occasionnelles, du rassemblement ecclésial. Par exemple, le fait de se réunir de temps à autre dans des *hauts lieux*, en Alsace : les lieux de pèlerinage avant tout (qui sont, vous le savez, une bonne dizaine !). En eux aussi se réalise quelque chose du mystère de l'Église, et qui n'est ni d'ordre simplement paroissial géographique ni d'ordre associatif, mais représente bel et bien véritablement, pourtant, une manière authentique de « faire Église ».

À côté de cet exceptionnel de type « haut lieu », on doit aussi enregistrer encore un exceptionnel de type « *temps fort* » : les JMJ par exemple. Or, il ne s'agit là directement ni du fruit d'une répartition territoriale ni d'une organisation par mode de mouvements (ou apostoliques ou spirituels), ni de hauts lieux... Encore que tout cela puisse certes se recouper : des rencontres charismatiques peuvent avoir lieu, et des mouvements apostoliques se rassembler, dans des lieux de pèlerinage, par exemple !

Il y a enfin une quatrième manière de « faire Église » : les modalités *organisationnelles ou administratives*, desquelles relèvent évidemment par excellence tous les services ecclésiaux. Pour un diocèse comme le nôtre, on peut ici relever, entre autres : le service de la catéchèse, celui de la pastorale liturgique et sacramentelle, ceux de la pastorale de la charité (santé, prisons, etc.), sans oublier bien sûr les diverses aumôneries (hôpitaux, jeunes, etc.) dans leurs statuts particuliers. Comment nier qu'il y ait bien là, en effet, des réalités qui contribuent elles aussi, pour leur part, à constituer et faire vivre le mystère de l'Église ?

## LE SENS D'UNE VISITE PASTORALE

Cela précisé, je voudrais souligner que toutes ces différentes modalités de réalisation du

mystère de l'Église – territoriales, associatives, exceptionnelles occasionnelles, enfin administratives organisationnelles –, relèvent ou sont susceptibles de relever de ce qu'on appelle une « visite pastorale », au sens précis et même technique de ce terme.

### **Les visites territoriales**

Nous savons bien que le terme, largement connu et reçu, de « visite pastorale », désigne cet aspect important du ministère et donc de la vie d'un évêque, qui consiste pour lui à se rendre « sur le terrain » comme l'on dit, afin d'y exercer concrètement sa charge d'*episcopé*, c'est-à-dire sa responsabilité de « veiller à/sur » la bonne marche de son Église diocésaine et des diverses communautés qui la constituent. On peut trouver chez saint Paul une belle formulation du sens profond d'une telle démarche : « *Car, écrit-il aux Romains en 1, 11-12, j'ai un vif désir de vous voir afin de vous communiquer quelque don spirituel, pour vous affermir ou plutôt pour éprouver le réconfort, parmi vous, de notre vie commune à vous et à moi.* » On peut ajouter que le droit canon précise qu'il incombe à l'évêque de faire en sorte qu'il ait ainsi « fait le tour » de son diocèse sur une durée d'environ cinq années.

### **Un nouveau type de visite pastorale**

J'ai personnellement pris cette dernière indication très au sérieux, et il se trouve, en conséquence, qu'après une première année de découverte générale du diocèse d'Alsace, j'ai effectivement accompli durant les cinq années qui viennent de s'écouler – par moi-même ou, pour quelques-unes d'entre elles, par mon/mes évêques auxiliaires la visite des quatorze zones de notre diocèse. C'est un fait qu'en tout cela les réalités et les communautés ecclésiales rencontrées étaient bel et bien essentiellement d'ordre géographique : zones, doyennés, paroisses (plus quelques communautés religieuses). Or, je me souviens très bien qu'au cours d'une de ces visites pastorales territoriales – celle que je faisais de la communauté urbaine de Strasbourg, et c'était, très précisé-

ment, un dimanche après-midi à Sainte-Bernadette –, j'eus comme l'évidence qu'il fallait inventer une autre forme de « visite », et le déclarai du reste sur le champ à mon auditoire. Je rencontrai là les membres des paroisses du secteur pastoral urbain concerné, mais il se trouve qu'avaient pris successivement la parole à ce moment les membres de plusieurs mouvements apostoliques, du monde ouvrier en particulier. Or, je fus alors frappé de ceci : si je rencontrai *là et ainsi* ces mouvements, ce n'était pas directement *en tant que tels* qu'ils apparaissaient et se présentaient, mais au titre de leur participation effective à une réalité ecclésiale d'un autre ordre, qui était, lui, géographique/paroissial. Ne fallait-il pas dès lors, et telle fut alors mon interrogation immédiatement communiquée aux fidèles présents, me donner les moyens de rencontrer ce genre de réalité *également pour lui-même* ? Autrement dit, lui consacrer à lui-même une « visite pastorale » spécifique ?

Ainsi naquit, à même l'exercice de ma responsabilité d'évêque, l'idée d'une visite pastorale des mouvements apostoliques. C'est de cette manière que, dès que fut achevé mon premier tour géographique du diocèse (six années au total !), je proposai à mon évêque auxiliaire, d'entamer effectivement avec moi la visite pastorale officielle des mouvements apostoliques du diocèse d'Alsace.

## **DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT PASTORAL**

La visite pastorale que nous avons entreprise de cette modalité du « faire Église » que réalisent les mouvements apostoliques se situe de fait dans le temps où, en notre Église diocésaine, nous opérons ce que nous appelons le « réamé-

nagement pastoral ». Si ce dernier consistait seulement en une sorte d'opération administrative de réorganisation territoriale procédant par redécoupage et regroupements, seules les réalités *territoriales* de l'Église seraient à l'évidence concernées, et pas du tout les mouvements apostoliques, ni les mouvements spirituels, ni même tellement les services eux-mêmes.

Mais s'il s'agit en réalité d'une réactivation et d'une revitalisation de la vie de l'Église diocésaine comme telle, et non pas seulement, donc, de réorganisation et de restructurations, alors se trouvent bel et bien concernés l'ensemble des forces vives et des acteurs réels de la vie ecclésiale. L'opération appelée réaménagement pastoral suppose et entraîne en effet dans ce cas un rebrassage, une redistribution de toute la « donne » ecclésiale. Si l'Église vit et s'organise non pas seulement sur le mode territorial mais aussi par des réalités d'ordre associatif, ces dernières ne peuvent pas ne pas être elles aussi concernées. Elles doivent non seulement se voir faire une place mais s'attendre à être sollicitées ; elles doivent elles-mêmes réaliser qu'elles ne peuvent pas rester sur la touche, et qu'il leur faut donc trouver les moyens de s'impliquer elles aussi dans les évolutions et les transformations entreprises.

Ayant situé en un premier point de mon exposé les mouvements apostoliques dans l'ensemble des réalités ecclésiales, ayant ensuite précisé en quoi ils me paraissent mériter une visite pastorale, au sens propre du terme spécialement en ce temps de réaménagement pastoral dans notre diocèse, j'en viens à mon deuxième point. Il voudrait, lui, souligner pourquoi et en quoi ces mouvements constituent, de fait, une réalité *spécifique*, qui mérite dès lors une meilleure reconnaissance.

n n n

## II. UNE RÉALITÉ SPÉCIFIQUE QUI MÉRITE UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE

### UNE RÉALITÉ D'ANCIENNE ET FORTE IMPLANTATION, MAIS DésORMAIS EN PROIE AU DOUTE

#### *La reconnaissance existe*

Je parle à dessein d'une « *meilleure reconnaissance* », car *une* reconnaissance existe bel et bien déjà de longue date, en Alsace et ailleurs ! Ce n'est bien sûr ni le lieu ni le moment de faire l'histoire des mouvements apostoliques dans notre Église. Plusieurs l'ont entreprise au moins pour tel ou tel mouvement, et elle manifeste à l'évidence que les mouvements apostoliques ont déjà tenu et continuent de tenir une part tout à fait importante dans la vie de l'Église que Dieu construit avec nous et par nous entre Vosges et Rhin.

L'implantation de l'ACO, par exemple, est en effet ancienne chez nous. J'ai eu bien souvent l'occasion de le vérifier à la faveur, justement, des visites pastorales territoriales : je peux ici citer ce que j'ai appris du côté de Thann... Mais on peut tout aussi bien rappeler que l'Alsace est de fait la région de France où la JIC est présentement la plus vivante. Et j'ai plaisir à souligner encore, par exemple toujours, que le scoutisme compte actuellement 1 500 ou 1 600 jeunes et cadres dans le seul Bas-Rhin.

Ainsi la reconnaissance n'est certes pas un objectif que nous aurions à nous donner puisqu'elle existe bel et bien déjà. Je tiens néanmoins à le souligner ici et maintenant : dans notre diocèse, les mouvements apostoliques ont tenu depuis de longues années et continuent toujours de tenir – même si tout le monde ne s'en rend pas compte – une place éminente. D'autant qu'il s'impose d'ajouter encore ceci, que tout le monde sait : par les mouvements, ont été formés chez nous beaucoup de cadres actuels de notre société civile et poli-

tique, et qui n'ont pour autant pas renoncé à leur lien à l'Église, responsables municipaux, engagés syndicaux, animateurs de tous ordres, en particulier de l'une ou l'autre de ces associations qui sont, comme on le sait très bien aussi, tellement nombreuses en Alsace.

#### *Des doutes se sont fait jour*

Pourtant, malgré la reconnaissance qu'ils ont ainsi déjà obtenue et malgré leur toujours réelle vitalité actuelle et leur fécondité encore aujourd'hui mesurable bien au-delà des cercles ecclésiaux, il m'a semblé que les mouvements apostoliques et leurs membres sont en quelque sorte sous le coup de trois « doutes », que je me contente de relever ici sans autre forme de procès.

Un doute d'abord, en forme d'incertitude, sur le soutien réel apporté par *l'Église* : alors qu'il fut un temps où l'Action catholique pouvait trouver un appui résolu du côté d'un grand nombre de responsables diocésains et de courants d'opinion ecclésiaux, on se demande désormais si d'autres orientations ne l'ont pas emporté, si le soutien ne s'est pas considérablement affaibli, en particulier au bénéfice d'autres courants et d'autres sensibilités.

Un doute ensuite, à caractère de perplexité, sur l'avenir des *mouvements eux-mêmes* : cette fois l'inquiétude se porte sur le devenir de ces réalités d'Église considérées pour elles-mêmes et comme telles, sur leurs capacités propres à mobiliser de nouvelles adhésions, à se renouveler suffisamment pour pouvoir réaliser de nouvelles fondations.

Un doute enfin, qui se traduit par une instante interrogation, sur l'aptitude de la *foi chrétienne elle-même* à inspirer et soutenir, dans le monde et la société d'aujourd'hui, des

engagements du genre et de la qualité de ceux qu'ont su contracter et tenir, dans les décennies antérieures, tant de militants des divers mouvements apostoliques.

### ***Une double motivation positive***

La situation étant celle, contrastée, que je viens d'esquisser, elle nous fournit corrélativement une double motivation positive, que notre visite pastorale a effectivement renforcée, pour faire en sorte que les mouvements apostoliques puissent effectivement (re)trouver ou (re)tenir toute leur place dans la vie de l'Église diocésaine. Et non pas au sens où, pour s'assurer un avenir sinon compromis, ils devraient consentir à changer de nature et à perdre quelque chose de leur âme ; pas davantage au sens où ils n'auraient d'autre issue que de se crispier sur ce qu'ils ont été et/ou sont encore ; mais au nom de ce qui est leur bien, leur richesse et leur spécificité même, et de ce qu'ils leur rendent peut-être toujours possible, fût-ce au prix de certains renouvellements et approfondissements.

## **UNE RÉALITÉ DONT LA SPÉCIFICITÉ EST UNE RICHESSE POUR L'ÉGLISE**

Pourquoi, parmi les autres que j'ai évoqués mais à son titre propre, cette modalité du « faire Église » peut-elle et doit-elle être considérée comme importante, et mérite-t-elle une meilleure reconnaissance parmi nous ?

### ***La prise en compte de la « base anthropologique »***

Une première chose paraît tout à fait importante dans le cas des mouvements apostoliques : *la prise en compte qu'ils opèrent de la base anthropologique au sens large*. Ils se définissent en effet par plusieurs caractères, quelquefois associés, qui l'attestent clairement :

- La délimitation par les *âges* : il y a des mouvements qui s'adressent spécifiquement aux enfants, aux jeunes, aux adultes, aux plus anciens.

- Le regroupement par *sexe* : même s'il n'a jamais existé chez certains d'entre eux, et même s'il est en recul chez d'autres qui l'ont observé pendant un temps, ce facteur importe toujours à quelques-uns au moins des mouvements. On ne saurait nier, par exemple, qu'il représente un élément déterminant à l'Action catholique générale féminine [ACGF], ni qu'il joue d'une manière particulière dans ceux qui privilégient l'aspect conjugal et/ou familial.

- La répartition selon les différents *milieux sociaux ou socio-professionnels* : on distingue le monde ouvrier du monde indépendant ou rural, et dans ce dernier on ajoute encore la distinction de plusieurs « branches ». Dans les milieux dits globalement « indépendants », le degré de prise en compte de la professionnalité varie entre l'Action catholique des milieux indépendants [ACI] et les Entrepreneurs et dirigeants chrétiens [EDC], tandis que ce qui peut subsister d'un mouvement comme l'Action catholique des milieux sanitaires et sociaux [ACMSS] ou les divers groupes encore actifs dans les domaines de la santé, de l'enseignement ou du droit, lui accordent évidemment une grande importance.

J'ai bien conscience que plusieurs des regroupements par spécialisation professionnelle que je viens d'évoquer en terminant sont assez en recul. Mais – je le dis comme je le pense – je ne puis pas ne pas le regretter, et j'estime qu'il serait sans doute important de s'interroger à l'avenir sur de possibles relances... mêmes modestes pour commencer.

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il me paraît important de souligner l'intérêt majeur que présente, du point de vue ecclésial, ce facteur caractéristique des mouvements apostoliques que j'ai tenu à enregistrer en premier, et que – on voit mieux pourquoi maintenant je pense – il m'a semblé indiqué de désigner comme la « prise en compte de la base anthropologique » par les institutions ecclésiales concernées et, donc, par leurs membres et

responsables. Il est évident que les modalités dites géographiques du « faire Église » (paroisses, etc.) n'ont pas à s'organiser en fonction de la distinction des âges ou des sexes, des milieux sociaux ou socio-professionnels. Leur intérêt est, tout au contraire, de rassembler, autant que possible, l'unique Église de l'unique Seigneur sans distinction d'âge, « d'appartenance » ou « de condition ». Mais comment ne pas, en même temps, tenir pour évident que ces caractéristiques anthropologiques sont d'une telle importance et d'une telle portée, qu'elles ne peuvent qu'importer aussi à la démarche croyante et ecclésiale des personnes à chaque fois concernées... et qu'elles méritent donc d'être d'une manière ou de l'autre honorées ?

### ***Une organisation institutionnelle propre***

Il y a là un deuxième aspect de l'intérêt des mouvements apostoliques dans l'Église et pour l'Église, et il joue sur deux plans et de deux manières.

- Je relève d'abord la *constitution en équipe*. J'ai été pour ma part frappé que l'ensemble des groupes que j'ai rencontrés ont tenu à insister sur le fruit qu'ils récoltent de la vie en équipe : on peut se confier et être compris et soutenu ; on peut partager et ajuster des points de vue... Il est largement et volontiers reconnu qu'il y a bel et bien là quelque chose de vraiment ecclésial.
- J'enregistre ensuite le souci motivé d'un *encadrement*, d'un accompagnement plus larges. La notion même de « mouvement » implique que non seulement on n'est pas seul ou en petit groupe, mais qu'on appartient à un ensemble organisé, structuré, auquel on est articulé, et dont on attend des suggestions, des orientations, une perspective d'ensemble et un soutien. Et tout cela est à considérer sur un plan aussi bien national qu'international.

Je ne suis pas sûr qu'il y ait dans l'Église beaucoup d'institutions qui soient suscepti-

bles de permettre à leurs membres, d'un côté un partage aussi cordial que celui que rend possible la vie d'équipe, et de l'autre une si effective ouverture nationale et internationale.

### ***Une conception particulière de la foi ecclésiale dans son rapport au monde***

La préoccupation du monde dans sa « mondanité » constitutive – on pourrait dire : l'attention et le lien constant à « la vie » tout simplement, telle qu'elle est vécue en ce monde ici et aujourd'hui – est une insistance majeure des mouvements apostoliques. Évidemment, toute l'Église se préoccupe du monde, faisant les distinctions de saint Jean (être « dans le monde » sans être « du monde »). Mais dans les mouvements évoqués ici, on n'est jamais engagé dans des préoccupations de l'*Église elle-même* non seulement qu'en ayant conscience qu'on vient du monde, mais qu'en voulant toujours et dans le même temps continuer de l'habiter et de l'aimer, tant on a le souci lancinant, pour ne jamais le quitter, d'œuvrer sans cesse en lui et pour lui. À proprement parler, ici on ne retourne pas au monde « après » des activités d'Église : le monde, on l'emporte toujours avec soi, ou plutôt on en est toujours membre, et l'on veut toujours et en tout en rester solidaire. Cela entraîne tout logiquement des conséquences précises sur l'ensemble des aspects de la mission de l'Église. Précisons-le un peu.

- Il y a une incidence, d'abord, sur la dimension *prophétique* de l'Église. Lorsqu'il s'agit d'honorer cette première dimension, on se demande toujours, dans les mouvements apostoliques, en réponse à quelles attentes, en tenant compte de quelles difficultés, au vu de quels obstacles et de quelles objections et, corrélativement, en prolongeant quel vécu positif, en développant quelles potentialités déjà identifiables dans la foi comme fruits de l'Esprit, on définira les modalités du témoignage que l'on estime avoir à apporter, on procédera à l'annonce du message dont on se reconnaît la responsabilité à la fois de parler et de « répondre »...

- La mission *sacerdotale* ou de sanctification est elle aussi concernée. Dans les mouvements apostoliques, on n'oublie certes pas que la vie qui nous fait saints devant Dieu et qui nous donne de porter du fruit par sa grâce, a une source sacramentelle ; mais on insiste sur le fait que cette vie-là est bel et bien à développer et à incarner dans les réalités et les tâches *du monde* : dans l'exercice très concret des responsabilités familiales, professionnelles, syndicales, politiques, etc. Autrement dit, en plein cœur de la cité des hommes.
- Quant à la dimension dite *royale*, qui est à la fois de service et de communion, de la vie de l'Église, on insiste sur le fait qu'on ne l'exercera pas seulement directement par l'entrée dans des structures d'Église, mais par le service de la profanité du monde *comme tel*. À la condition de garder le souci d'honorer les priorités évangéliques, on aura bien conscience d'accomplir là une mission proprement ecclésiale, et même essentielle à l'Église.

### ***Des insistances marquées sur certains aspects des rapports intra-ecclésiaux***

Dans cette caractérisation que j'essaie de faire des traits spécifiques de la manière qu'ont les mouvements apostoliques d'être d'Église et de faire œuvre ecclésiale, j'ai déjà évoqué successivement : la prise au sérieux de la base anthropologique, une organisation institutionnelle propre, une conception particulière de la foi ecclésiale dans son rapport au monde. Le quatrième et dernier trait concerne lui aussi l'Église, mais davantage dans son « fonctionnement » interne. De ce point de vue, je crois devoir relever deux traits, du reste assez complémentaires.

D'une part, je suis frappé par le fait qu'à travers toute notre visite pastorale nous a été répercutée la demande d'un accompagnement suivi par le *ministère ordonné*. Bien sûr, on ne manque pas de faire valoir qu'on entend bien être des « mouvements de laïcs », mais tout se passe comme si, aujourd'hui plus encore que par le passé sans doute (où l'on pouvait, semble-t-il, davantage trouver conseil et soutien dans l'environnement ecclésial d'ensemble), cela n'en conduisait que davantage à faire ressentir le besoin de la présence effective, de la parole qualifiée et de l'engagement ecclésial propres d'un ministre ordonné, dûment nommé.

On n'en est cependant pas moins logique, d'autre part, avec la position qu'on prend concernant l'importance ecclésiale du laïcat : on ne réserve pas cette dernière au seul domaine de l'engagement apostolique dans le monde ; on insiste, au contraire, pour argumenter en faveur d'un engagement corrélatif des membres des mouvements apostoliques dans la *vie interne de l'Église elle-même*.

Comment les mêmes personnes pourraient-elles, en effet, d'un côté vouloir être mieux, et devenir davantage, acteurs et responsables dans la société civile et dans le monde professionnel et économique, social et politique et, de l'autre, en rester à de la participation plus ou moins passive sur le versant ecclésial ?

Je note avec plaisir que les deux dernières requêtes que je viens, en ce quatrième et dernier trait, d'enregistrer au titre des rapports intra-ecclésiaux dans les mouvements apostoliques, non seulement s'équilibrent mais se valorisent l'une l'autre : n'est-ce pas en effet justement dans la mesure où l'on situe mieux le laïcat à sa vraie place dans l'Église, que l'on perçoit aussi le ministère ordonné en sa juste et propre responsabilité ?

n n n



### III. PERSPECTIVES D'AVENIR

Cela a été dit et redit, y compris aujourd'hui même : nous avons cru devoir assigner trois objectifs majeurs à la visite pastorale que nous avons faite, et à cette rencontre qui vient la couronner :

- développer la reconnaissance des mouvements apostoliques dans l'Église ;
- travailler à leur propre relance ;
- préciser comment l'ensemble de l'Église pourrait intégrer certains aspects qui, étant caractéristiques des mouvements apostoliques, sont de fait susceptibles de valoir pour l'ensemble de l'Église.

Dans cette troisième et dernière partie, et sur la base de ce qui précède, je ferai maintenant quelques suggestions pour avancer effectivement dans ces trois directions.

#### DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉGLISE

Je commence en indiquant que l'ensemble de l'Église gagnerait à intégrer mieux au moins deux des aspects caractéristiques des mouvements apostoliques.

#### *L'amour du monde dans un parti pris d'espérance*

À l'occasion d'un grand colloque qui, en mars 1988, réunissait à l'Institut catholique de Paris des représentants de l'ensemble des mouvements de l'Action catholique, nous avons élaboré ce que nous avons alors appelé une « plate-forme », commune à tous les mouvements, qui comportait six éléments. Le premier de ceux-ci s'énonçait ainsi : « Un parti pris d'espérance ». J'estime qu'il y a là une donnée vraiment caractéristique des mouvements apostoliques, dont l'adoption par l'ensemble de l'Église pourrait bien être des plus bénéfiques pour elle.

On le sait bien : pour la raison que la mission de l'Église est d'ordre spirituel, ou bien

sous le prétexte que le péché et ses effets tiennent de fait beaucoup de place dans le monde d'aujourd'hui, un certain nombre de chrétiens, et particulièrement plusieurs courants catholiques, sont portés non seulement à sous-évaluer du point de vue chrétien l'importance de l'engagement dans le monde, mais à dénoncer quasi systématiquement « le monde » avec ses opacités et ses perversités. Le risque est alors d'oublier que si la foi en Jésus Christ invite certes à n'être pas « du monde » et à dénoncer ses « scandales » et ses « séductions », elle appelle tout aussi clairement à confesser (en paroles et en actes) que « Dieu a tant aimé le monde qu'Il lui a donné son Fils », qu'Il a envoyé et qui est effectivement venu « pour le salut du monde ».

On peut penser qu'un renouvellement de la sensibilité à l'insistance des mouvements apostoliques sur ce point pourrait être devenu (ou redevenu) de grande actualité.

#### *La foi de l'Église comme mission*

Il est clair que la foi va à Dieu. Mais si Dieu s'est voulu lui-même « pour le monde », ainsi que je viens de le rappeler, il ne suffit pas de dire que la foi ouvre au monde, et appelle à porter sur lui un regard attentivement positif en même temps qu'à l'aborder dans une attitude d'espérance résolue. Il faut considérer qu'elle ne peut pas se concevoir elle-même sans le monde, ni se comporter autrement que pour lui. Elle peut d'autant moins argumenter du fait qu'elle est « pour Dieu » pour récuser d'être « pour le monde », qu'en Jésus Christ, Dieu lui-même est venu et s'est révélé comme un « Dieu-pour-le-monde ».

Il ne suffit pas aux chrétiens d'être « bien entre eux » dans une Église qui serait alors comme « encapsulée » sur elle-même à l'intérieur du monde. Il leur est demandé d'« aller au large », de se percevoir toujours et en tout comme appelés à témoigner, et comme en-

voyés en mission. Ne leur a-t-il pas été dit que la lampe n'est tout de même pas faite pour être mise sous le boisseau ?

Nouvel élément caractéristique des mouvements apostoliques dont il paraît important de chercher à mieux tirer profit dans toute l'Église.

## **DANS LES MOUVEMENTS APOSTOLIQUES EUX-MÊMES**

Inversement, je crois important de dire que, y compris pour être mieux reconnus dans les évolutions qui sont celles d'aujourd'hui et pour être par conséquent mieux en mesure d'apporter leur contribution spécifique à l'évolution de l'ensemble de l'Église, les mouvements apostoliques sont appelés à se laisser réinterroger principalement en deux domaines.

### ***La dimension spirituelle***

Au terme de la visite pastorale que nous venons d'effectuer, je suis frappé du grand nombre de fois où l'on nous a dit qu'il est nécessaire de faire davantage place à la dimension proprement spirituelle dans la démarche proposée aux membres des équipes.

On a souligné que la « relecture de la vie », la « lecture des signes », les opérations de « repérage » des attentes, etc., bref, le « voir », ne seront vraiment pertinentes que si elles sont effectuées dans la foi et à sa lumière. À plus forte raison en va-t-il de même pour le « juger » : il ne peut s'agir ici de discerner et d'évaluer autrement qu'à la lumière de la foi. Enfin, le problème de « l'agir » étant aussi celui de la motivation et de l'énergie pour l'entreprendre puis le maintenir, on a souvent dit que la foi ne peut que s'avérer précieuse ici aussi.

Il y a déjà un certain temps que l'ACO a rendu ses membres attentifs au « débat de foi », et l'on peut dire que la plupart des mouvements apostoliques ont bien conscience que la préoccupation de faire explicitement le lien avec la foi est essentielle pour eux. On ne peut que souhaiter les voir progresser en ce sens.

### ***La dimension intra-ecclésiale***

Une seconde chose m'a frappé dans notre visite pastorale des mouvements dont nous parlons : à côté de l'attention croissante à la dimension spirituelle, le souci montant de la dimension proprement intra-ecclésiale.

Il fut un temps, nous le savons bien, où tout se passait comme si l'on considérait en somme qu'on ne pouvait guère s'investir beaucoup dans la vie de l'Église elle-même – disons : dans la vie de l'Église sacramentelle et « institutionnelle » – lorsque l'on avait fait choix d'appartenir à un mouvement apostolique ! Il était de bon ton, alors, d'insister sur le fait que, les laïcs étant par définition « insérés et engagés dans le monde », ce serait nécessairement prendre le risque de les cléricaiser, que de les appeler pour des tâches proprement ecclésiales...

Ce temps-là paraît bien révolu : ayant de mieux en mieux compris que c'est toute l'Église qui est appelée à devenir apostolique et missionnaire, on a mieux réalisé que ce n'est pas quitter le terrain de l'apostolat que de s'engager dans l'Église précisément avec le but de lui permettre de devenir davantage et mieux missionnaire, c'est-à-dire tournée vers le monde et engagée en lui au titre de sa mission propre. Le nombre de militants et responsables de mouvements apostoliques qui, dans notre diocèse, sont devenus coopérateurs et coopératrices de la pastorale voire animateurs de zone est, à cet égard, extrêmement révélateur.

### ***Affaire à suivre...***

De ce qui précède, il résulte que nous nous retrouvons dans une perspective où il nous incombe de faire converger deux types d'efforts :

- Un effort par lequel, reconnaissant la spécificité et l'importance des mouvements apostoliques, *l'ensemble de l'Église* puisse faire meilleure place en son sein à des aspects aussi importants que l'amour du monde

dans un parti pris d'espérance, et la foi comme mission – ces aspects de la vie ecclésiale que, pour leur part, ces mouvements mettent tellement en valeur.

- Un effort par lequel, inversement, les *mouvements apostoliques* sont appelés à développer davantage la dimension proprement spirituelle, et à mieux se préoccuper de la dimension intra-ecclésiale – si caractéristiques, toutes les deux, de la vie de l'Église comme telle.

La mise en œuvre et le développement de pareilles orientations représentent bien entendu un travail de longue haleine. La visite pastorale que nous venons de faire montre que ce travail est assez largement entamé dans notre diocèse ; elle devrait contribuer – c'est mon souhait – à l'ajuster, à l'accélérer ou à le relancer. Nous nous y emploierons, n'est-ce pas ? C'est du reste en ce sens que je parle ici d'une « affaire à suivre ». Sans vouloir ni pouvoir être exhaustif, je donne au moins quelques indications « pour la suite ».

### **Une évaluation**

Tout d'abord, nous allons procéder à une évaluation, comme on le fait toujours au terme d'une visite pastorale. Cette évaluation se fera, bien sûr, d'abord avec le conseil diocésain de l'apostolat des laïcs (quelque peu élargi), dès la fin de la présente année pastorale 2004/2005. Et elle se poursuivra dans les mois qui viennent, non seulement sur la fin de la présente année pastorale mais encore durant le premier semestre de la suivante (au moins), dans le cadre des différents conseils qui interviennent de manière habituelle, chacun à son titre, dans la conduite de la vie du diocèse : conseil épiscopal, conseil du presbyterium, conseil diocésain de la pastorale.

Il est important de préciser que cette évaluation n'aura pas pour objet seulement de mesurer ce qui est apparu de la vie des mouvements apostoliques avant, pendant et après la visite pastorale que nous en avons effec-

tuée, mais également d'apprécier quels moyens pourront être pris pour que les zones pastorales, puis les communautés de paroisses et leurs conseils respectifs, puissent effectivement se donner des moyens pratiques pour aller dans la double direction qui vient d'être indiquée. L'affaire, je le répète, sera de longue haleine.

### **Deux initiatives**

Sous réserve de ce qui pourra résulter de l'évaluation à plusieurs niveaux que je viens d'évoquer, j'ajoute que nous nous proposons d'ores et déjà de prendre deux initiatives.

D'un côté, nous voulons constituer un « *livret d'accueil* » à remettre à chaque nouveau membre du conseil diocésain de l'apostolat des laïcs. Susceptible d'être communiqué également hors des mouvements pour rendre sensible à ce qu'ils sont et représentent dans l'Église, ce livret présentera ce qu'il en est de ce conseil dans ses objectifs essentiels, et donc aussi dans sa compétence, son positionnement dans l'organisation générale du diocèse, son fonctionnement dans l'ensemble de l'Église...

De l'autre, nous souhaitons mettre en place un « *observatoire permanent* ». Constitué de membres des divers mouvements, il aurait pour tâche d'assister l'autorité épiscopale dans son discernement de l'évolution de la situation aux plans économique, social et politique, et en vue de préciser à partir de là en quoi la responsabilité de l'Église diocésaine et de ses divers membres peut se trouver appelée tant à l'action qu'à la réflexion et à la prière.

Ce que je disais déjà à propos de l'évaluation, à savoir qu'elle débordera nécessairement sur l'année pastorale 2004/2005, vaut à plus forte raison à propos des deux initiatives que j'évoque maintenant. En particulier parce que l'actuel délégué diocésain à l'apostolat des laïcs va se voir relayer à partir de septembre 2004 par une nouvelle déléguée, à qui il faudra bien entendu laisser le temps d'entrer

dans sa nouvelle responsabilité, en laquelle nous sommes heureux de l'accueillir. Et qui lui vaudra – permettez-moi de le souligner en terminant – d'être la première femme à siéger ès qualités en notre conseil épiscopal.

Je terminerai tout simplement en nous invitant à nous tourner maintenant vers la célébration eucharistique qui, comme il se doit, marquera le point culminant de cette journée consacrée à « l'espérance en mouvement », et dont la préface sera celle-ci :

*« Vraiment il est juste et bon de te rendre gloire et de t'offrir notre action de grâce toujours et en tout lieu, à Toi, Père très saint, Dieu éternel et tout puissant.*

*Toi qui sais ce qu'il faut à chacun et le lui donnes à chaque moment, Tu veilles sur ton Église et Tu accompagnes sa marche. C'est ton Esprit qui la soutient et la garde fidèle, pour qu'elle n'oublie jamais de Te supplier au milieu des épreuves, ni de Te rendre grâce quand elle est dans la joie. Par Jésus, le Christ Notre Seigneur. »*

n n n

---

**Édité par le Secrétariat général de la Conférence des évêques de France**

106, rue du Bac, 75341 Paris cedex 07, tél. 01 45 49 69 74, fax 01 45 49 66 30

Site : <http://www.cef.fr> – e.mail : [documents.episcopat@cef.fr](mailto:documents.episcopat@cef.fr) – Dépôt légal : septembre 2005

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Mgr STANISLAS LALANNE, secrétaire général de la Conférence des évêques de France ■ SECRÉTARIAT DE RÉDACTION/MAQUETTE : ANNIE DEDIEU ■ RESPONSABLE ADMINISTRATIF : THOMAS POIGNAVENT ■ IMPRESSION : INDICA, 27 rue des Gros-Grès, 92700 Colombes ■ ABONNEMENT POUR 1 AN : France 52 € - Étranger 64 €. Règlement par chèque à l'ordre de l'Association Saint-Denys (ASD).

Toute reproduction interdite